

Determinants des deviances chez les jeunes initiés : cas du Poro et du Dozoya

Konate Souleymane, Docteur en criminologie

Enseignant-chercheur à l'UFR-criminologie,
Université Félix Houphouët- Boigny de Cocody, Abidjan, Côte d'Ivoire

Approved: 10 July 2026

Posted: 12 July 2026

Copyright 2026 Author(s)

Under Creative Commons CC-BY 4.0

OPEN ACCESS

Cite As:

Konate, S. (2026). *Determinants des deviances chez les jeunes initiés : cas du Poro et du Dozoya*. ESI Preprints. <https://doi.org/10.19044/esipreprint.7.2026.p373>

Résumé

Cette étude sur les déterminants des déviations chez les jeunes initiés : cas du Poro et du Dozoya, vise à appréhender les déviations chez les jeunes initiés au Poro et au Dozoya à travers des manifestations et facteurs explicatifs afin d'en réduire l'ampleur en faisant des recommandations. Cette recherche a été réalisée à Niellé, au moyen de l'échantillonnage par choix raisonné et boule de neige sur soixante-dix-huit (78) enquêtés composés d'initiés, initiateurs et de la population tout-venant sur des variables catégorielles portant sur le type d'initiation suivi par le jeune initié, le type de déviations commises par lui, son niveau d'instruction et sa profession. Cette étude est essentiellement qualitative avec l'analyse des verbatims recueillis au moyen d'entretiens et de questionnaires. Les résultats obtenus après l'étude, nous ont permis d'en appréhender les manifestations, les types d'actes déviants commis par les jeunes initiés, les lieux de leur commission, les moments et les fréquences de leur commission sans en oublier les victimes potentielles. En outre, ils ont permis de mettre en évidence trois principaux déterminants aux déviations des jeunes initiés : les déterminants socioculturels, psychologiques, socioéconomiques et juridiques. Cette étude revêt une importance capitale dans un contexte où les déviations des jeunes initiés, sont en passe de devenir un obstacle à la politique de décentralisation de l'Etat. Des cours sont suspendus ou arrêtés dans des écoles publiques de l'Etat pour des manifestations traditionnelles. Vu la persistance du phénomène dans la partie nord du pays sans que l'Etat ne puisse y mettre fin, cette recherche vient l'aider à la décentralisation de ses

services sur toute l'étendue du territoire national, sans que les us et coutumes des uns et des autres ne soient un obstacle à son fonctionnement.

Mots-clés : Poro, Dozoya, Déviances, Initiation, Pratiques rituelles

Determinants of Deviant Behavior Among Initiated Youth: The Case of Poro and Dozoya

Konate Souleymane, PhD in Criminology

Lecturer and researcher at the Department of Criminology,
Félix Houphouët-Boigny University, Cocody, Abidjan, Côte d'Ivoire

Abstract

This study on the determinants of deviance among young initiates: case of Poro and Dozoya, aims to understand deviance among young people initiated in Poro and Dozoya through manifestations and explanatory factors in order to reduce its extent by making recommendations. This research was carried out in Niéllé, using purposive and snowball sampling on seventy-eight (78) respondents made up of initiates, initiators and the general population on categorical variables relating to the type of initiation followed by the young initiate, the type of deviance committed by him, his level of education and his profession. This study is essentially qualitative with the analysis of verbatims collected through interviews and questionnaires. The results obtained after the study allowed us to understand the manifestations, the types of deviant acts committed by the young initiates, the places of their commission, the times and frequencies of their commission without forgetting the potential victims. In addition, they made it possible to highlight three main determinants of deviance among young initiates: sociocultural, psychological, socioeconomic and legal determinants. This study is of capital importance in a context where the deviance of young initiates is becoming an obstacle to the State's decentralization policy. Classes are suspended or stopped in public schools across the state for traditional protests. Given the persistence of the phenomenon in the northern part of the country without the State being able to put an end to it, this research helps in the decentralization of its services throughout the national territory, without the habits and customs of each being an obstacle to its functioning.

Keywords: Poro, Dozoya, Deviations, Initiation, Ritual practices

Introduction

La criminalité est inhérente à toute société quelle qu'elle soit : citadine ou rurale. Elle y menace la vie des hommes dans le temps et dans l'espace et en demeure l'un de ses aspects inamovibles. Cette criminalité a des manifestations multiformes qui se traduisent par des vols à mains armées, meurtres, assassinats, homicides, agressions...

Hormis ces formes de criminalité, il y a des actes de délinquance relevant du milieu rural au nombre desquels se trouve la criminalité liée aux rites initiatiques ou pratiques rituelles. Elle se manifeste généralement en milieu rural à travers des mystères que revêtent certaines morts ou certaines scènes de vol où parfois le propriétaire de la chose volée a assisté au vol de son objet, sans pouvoir s'émouvoir comme s'il était retenu par une force surnaturelle ou encore cette criminalité se matérialise par la mise à tabac par les masques d'un agent de l'Etat comme le professeur de science physique affecté au lycée municipal de Niéllé qui a été tabassé par des masques selon le journal LE JOUR.

Ces actes de déviances sous-jacents et apparents parfois demeurent « inattaquable » tant par les populations que par l'Etat. Les populations ont la langue liée s'agissant de cette question, et l'Etat quant à lui, préfère garder une distance entre lui et ce phénomène qu'il n'a pas prévu dans ses dispositions légales ou parce que relevant du sacré. Il se trouve donc obligé de laisser l'appareil judiciaire traditionnel s'en occuper. Ce dernier donne bien souvent une raison justifiant positivement tout ce qui provient de ces pratiques rituelles, comme pour les protéger coûte que coûte. C'est ce qui nous a été donné de constater au cours des jugements de tous ces cas de déviances chez des jeunes initiés à Niéllé. C'est dans l'optique d'apporter des compréhensions à cette forme de criminalité, que nous avons choisi le sujet qui suit : «les facteurs explicatifs des déviances liées aux pratiques rituelles chez des jeunes initiés : cas du Poro et du Dozoya» En effet, les déviances liées aux pratiques rituelles en initiation dans toute la région du tchologo deviennent un problème de santé publique ces dernières décennies car elle a atteint un seuil considérable parce que présentes pratiquement dans tous les villages et villes de cette région, et la ville de Niéllé ne fait pas exception à la règle. Dans cette ville qui fait l'objet de notre étude, ces déviances s'affirment tant dans le milieu initiatique entre jeunes initiés et initiateurs qu'entre non-initiés et initiés. Nous nous intéresserons cependant qu'aux déviances chez des jeunes parfois victimes de pratique rituelle en initiation et coupables d'actes déviants liés à ces connaissances traditionnelles.

Methodologie

Sites et participants

Sites

Notre choix s'est porté sur la ville de Niéllé, située au nord de la Côte d'Ivoire, dans la région du tchologo et dans le département de Ouangolodougou. En effet, dans cette partie du pays (Nord), il existe de nombreux rites initiatiques qui impliquent très souvent les jeunes. La population y est essentiellement paysanne tandis qu'une frange est commerçante. La motivation principale du choix de la ville de Niéllé est le fait de la récurrence de la criminalité liée à l'initiation, matérialisée chaque année par la mise à tabac de fonctionnaires affectés par l'Etat dans cette sous-préfecture par des jeunes initiés au poro. Egalement vu que nous y ayons séjourné régulièrement pendant 7 ans, nous avons pu être témoin oculaire de certains faits s'afférents au phénomène et aussi, côtoyer les acteurs de ces faits. Tout ceci, constituerait pour nous, un atout majeur dans le recueillement des données sur le phénomène étudié.

Participants

Dans le souci d'une diversification des sources d'informations et de n'omettre des informations capitales dans l'élucidation de notre objet d'étude, nous avons choisi dans nos investigations, de nous intéresser à 4 types de population :

La première catégorie de population à laquelle nous nous sommes intéressés est constituée de jeunes initiés (30), acteurs principaux du phénomène étudié. Qui mieux qu'eux, pourrait expliquer leurs déviances ? Ne dit-on pas dans le jargon bambara que l'eau qui sort de la bouche du silure, est la plus glacée ?

La deuxième catégorie, c'est celle des initiateurs (10). Nous avons impliqué cette catégorie dans notre travail, car c'est elle qui initie et forme la précédente. Si le formé montre des failles, cela pourrait être dû à la qualité de sa formation ; donc il est important que cette catégorie s'exprime sur le sujet.

La troisième catégorie est la catégorie que constituent les ménages, la population tout-venant (21). Bien que n'ayant pas de connaissances avisées sur le sujet, elle a une opinion neutre, d'observateur et de spectateur qui nous intéresse et la démarque des deux premières qui concernent des personnes qui sont liées directement à l'initiation.

Et enfin, La quatrième catégorie a trait aux autorités administratives (9) : composée du sous-préfet, le commissaire de police, le commandant de brigade de gendarmerie et autres fonctionnaires exerçant une autorité légale quelle qu'elle soit dans les prises de décisions, de sanctions ou de règlement de différends ou conflits qui opposent des personnes. Bien que les crimes se rapportant à la tradition soient rarement soumis à ces derniers ; en tant

qu'autorité représentant l'Etat dans la ville, il nous paraissait impérieux de les interroger pour avoir des informations que pourraient cacher par exemple, les autorités coutumières pour protéger la coutume et sa sacralité.

Recueil et analyse des données

A l'aide d'entretiens semi-directifs avec un guide de questionnaires composé de questions ouvertes et fermées, nous avons recueilli les données de cette enquête. En outre, L'analyse qualitative de ces données nous a permis de privilégier le point de vue des sujets à travers leurs verbatims et de percevoir les sensibilités qui s'en dégagent.

Resultats

Selon les résultats de nos enquêtes, les déviations liées aux pratiques rituelles des jeunes initiés au poro et au dozoya sont multiples :

Manifestations du phénomène : types de déviations commis par les jeunes initiés, moments, fréquence, lieux et victimes potentielles

Types de déviations commis par les jeunes initiés

Tableau 1 : Types de déviations commis par les jeunes initiés

Types de déviations	Poro	Dozo
Infractions contre les biens (vols,escroquerie,braquage, coupeurs de route, etc...)	Peu significatif	Très significatif
Infractions contre les personnes (homicides, agressions etc...)	Très significatif	Peu significatif

Source : Notre enquête 2022

Selon le tableau, les actes criminels dont se rendent coupables les jeunes initiés aux quatre rites initiatiques les plus pratiqués à Niellé sont diversifiés tant dans leurs natures que dans leurs taux d'exécution. Ils concernent tant les infractions contre les biens (très significatif au niveau du dozoya et celles contre les personnes (très significatif au niveau du poro). C'est d'ailleurs pourquoi notre étude des déviations qui y sont actées, est axée sur le poro et le dozoya.

Moments et fréquence de la délinquance juvénile des initiés

En général, les jeunes initiés, quel que soit la forme d'initiation à laquelle ils appartiennent, se rendent difficilement coupables de vol. Les crimes qu'ils commettent sont plutôt essentiellement les meurtres et autres genres portant atteinte aux personnes et non aux biens. Ce crime est plus exponentiel et considérable en période de funérailles où des démonstrations de forces ont lieu entre initiés du même village ou de villages voisins et où des masques sortent pour chicoter les non-initiés au poro. Aussi, pendant la rentrée initiatique d'une nouvelle génération l'on constate des atteintes

mystiques sur ces derniers avec des « safoun » c'est-à-dire « flèche mystique » mais là où l'on enregistre plus de mort, c'est à la sortie initiatique après 7 ans (le Kafor).

Lieux de perpétration des déviances commis par ces jeunes initiés

Ces jeunes initiés posent des actes criminels généralement hors du domaine initiatique, parfois même, loin du village d'initiation, c'est le cas des vols. Ils les commettent plus dans les villages périphériques au village d'initiation. C'est également la même stratégie adoptée par les initiés escrocs qui vont vers les villes pour escroquer les citadins avec la connaissance ou l'objet mystique qu'ils ont obtenus au village, au biais de l'initiation. Cependant, la catégorie de déviance commise sur place c'est-à-dire au village, est plus portée sur les personnes que sur les biens. Au village, l'initié se rendra difficilement coupable de forfaits comme : vols, d'escroqueries, d'abus de confiance, en un mot, des atteintes contre les biens car le milieu est restreint et tout le monde se connaît et se rend visite ; il est par conséquent difficile de dissimuler un objet volé ; aussi, parce-qu' au village, quand il y a un vol, on fait recours aux divinités du poro pour que le voleur puisse se désigner s'il est vraiment initié au poro. Il y a cependant dans la population des initiés et celle des non-initiés, des gens plus enclins à la victimisation que d'autres.

Victimes potentielles

Les plus en proie à la victimisation des rites initiatiques, sont les non-initiés du fait de leur ignorance de ces rites. En outre, les nouveaux initiés et les initiés turbulents dans le cadre initiatique subissent des victimisations. Pour les uns en guise de formation et pour les autres comme sanction. Les allogènes en proie à la victimisation, sont en général, les agents de l'Etat qui y sont affectés dans le cadre du travail. Issus d'une autre culture, ils ignorent celle à laquelle ils devront faire face dorénavant. Quand la traite des masques arrive à Niellé, c'est-à-dire la pâque qui est la période réservée aux funérailles ; ces allogènes fonctionnaires affectés par l'Etat dans le village et les allochtones constitués de ressortissants nigériens appelés communément « zamanaman ou zawèremam » et de ressortissants burkinabés, se font chicoter par les masques car ils ne savent pas comme les natifs, le masque que les femmes ne doivent pas voir, ni celui qui a pour seule vocation de se promener dans le village pour chicoter les non-initiés. C'est d'ailleurs dans ce cadre que **M.Nandibi**, professeur de sciences physiques, allogène Gouro et aussi victime, nous parlait en ces termes : *« j'étais à moto, j'ai croisé des masques, je ne pouvais plus faire demi-tour. Ils ont commencé à se précipiter pour venir à mon rencontre. Une bonne dame s'est mise à crier : professeur lo, pour dire à mes*

bourreaux que j'étais professeur donc agent de l'Etat, ils n'ont pas écouté, ils m'ont roué de coups, je suis tombé de ma moto. Après m'avoir bien chicoté et blessé, ils ont continué leur chasse à l'homme. Je suis gourou, allié des sénoufos mais je n'ai pas été épargné. ».Voici donc la confession d'une de nos victimes qui montre que les étrangers, constituent donc les victimes potentielles de la criminalité liée aux rites initiatiques à cause du choc culturel entre leurs cultures et celle du village d'accueil ou peuple d'accueil. Aussi, un jeune Zamanaman victime, s'est confié à nous en disant : ***« mon arrivée du Niger à ici, était malheureusement en pâques, période de funérailles. Quand je suis arrivé ici, je ne savais rien de la culture d'ici. J'ai vu des gens danser autour du feu, c'était spectaculaire pour moi. Je me suis donc approché pour mieux voir le spectacle sans savoir que tous ceux qui s'y trouvaient, étaient initiés. Des masques faisaient le tour des personnes arrêtées-là qui enlevaient leurs chaussures et les masques laissaient tomber leurs bâtons en retour. Arrivé à mon niveau, ils laissèrent tomber leurs bâtons et me regardèrent. J'ôtai mes chaussures et les regardai également. Mais étonnamment, ils ne bougeaient pas comme s'ils attendaient quelque chose. A ma grande surprise, ils commencèrent à me rouer de coups. Je n'eus le salut que par un des leurs qui approcha en leur parlant, je pense qu'il leur disait que je devais être étranger donc ignorant de leur culture. On m'a laissé en sang et je me suis relevé péniblement pour rentrer à la maison ».***

Déterminants du phénomène

Déterminants socioculturels

Les déviances liées aux pratiques rituelles en initiation perpétrées par les jeunes initiés, a souvent une explication culturelle. Au cours de nos enquêtes, des initiés nous ont confié qu'au cours de l'initiation, sachant que le vol est abominable, un individu qui a quelque chose contre un jeune ou contre sa famille, peut l'emmener à voler mystiquement en lui lançant un sort pour qu'il soit la honte de sa famille et la risée de sa promotion d'initiation. Un jeune initié qui vol, cela n'est donc pas toujours naturel, il y a souvent une explication spirituelle ou mystique qu'il faille prendre en compte. Aussi, le jeune initié peut commettre des actes déviants par coercitions traditionnelles. Par exemple, dans le cadre du poro, traditionnellement, quand un masque sort du bois sacré et qu'il entre en ville, il doit chicoter tous ceux qui ne sont pas initiés qu'il rencontre sur son chemin pour amener ces derniers à s'initier. Hors, aujourd'hui, ces villages ne sont plus habités que par les autochtones mais aussi par des étrangers qui sont extérieurs à cette culture et s'y trouve que dans l'exercice de leur fonction administrative. Des forces de l'ordre censées veiller sur les hommes et les biens, sont chicotées dans l'exercice de cette mission, ce qui va contre

la sureté de l'Etat dans sa décentralisation des pouvoirs. Ces derniers parfois bafoués dans leur dignité, ripostent face à ces masques « chicoteurs » et la population trouve que leur tradition a été profanée quand c'est le cas. Ceci donne parfois lieu à des déviances multiformes entre les initiés et population non-initiée ce qui a été le cas en 2005 entre malinké (majoritairement musulman) et sénoufo (traditionnalistes, propriétaires des bois sacrés), habitant de la même ville. Cette année-là, Un masque avait chicoté l'un des élèves de l'imam de la ville dans le quartier SANOGOLA composé que de malinkés et musulmans, et les faits s'étaient déroulé dans l'enceinte même de la cour de l'imam qui se scandalisa de ce fait. L'imam perçu cet acte comme un manque de considération. Il ordonna une chasse aux masques à ses élèves. Des masques furent tabassés par eux et les initiés qui considèrent le masque comme le « chinlègue », le vieillard, le sage, se sont sentis offusqués et ripostés. Cette affaire fit beaucoup de dégâts et a fragilisé la cohésion dans la ville. Comme nous le confiait un initiateur que nous allons appeler **O.K.** **« je venais de finir l'initiation quand l'évènement s'est produit. On donc reçu l'ordre des vieux pour encercler le camp dioula et de massacrer tous ceux qui y sortiraient pour faire une commission en ville ou autres. Heureusement, ils ont été informés par quelqu'un et personne n'est sorti du camp Dioula cette nuit-là. Les jours qui suivirent, le chef du village convoqua les deux parties pour un apaisement ».** En outre, d'autres facteurs comme le facteur psychologique, expliqueraient ces déviances.

Déterminants psychologiques

Des jeunes initiés délinquants viendraient de famille où même le grand-père parfois s'est rendu coupable de déviance au cours et même après son initiation. C'est ce que nous ont confié certains initiateurs nous parlant du cas d'un jeune initié qui était toujours traduit au bois sacré par des villageois pour des cas de vol de poulet, argent, portable...selon cet initiateur, le père de ce jeune a été de la même génération d'initiation que lui. Et tous les vols qui ont été commis lors de l'initiation de leur génération, était du fait du père de ce jeune délinquant. On se demande alors si cela n'est pas dû à des facteurs psychologiques liés à la famille tels que l'hyperactivité observée au niveau de ces jeunes déviants alors que nous savons bien que ce trait de la personnalité est un prédateur de délinquance et de violence en psychologie. Ces jeunes hyperactifs, sont généralement ceux qui portent les masques à cause de leur hyperactivité et leur fougue. Ils ne tardent donc pas à frapper tous ceux qui ne sont pas initiés sur leur chemin. A cela, on peut ajouter quelques maladies psychiatriques comme la kleptomanie pour les jeunes initiés qui volent parfois des choses insignifiantes comme un morceau de viande dans le bois sacré pendant des rituelles d'initiation, sans autorisation, ou qui « attache » les gens mystiquement cela doit s'entendre,

pour voler leurs poulets, marmites, pires, la sauce au feu. Aussi, ils pourraient souffrir d'une aberration chromosomique c'est-à-dire avoir la délinquance en hérité. Certains en revanche, explique les déviances chez des jeunes initiés par la condition socioéconomique dans laquelle baignent ces derniers.

Déterminants socioéconomiques

Vu le manque d'entreprises d'emploi de masses dans la localité et vu que leurs champs ne leur rapportent qu'au moins 6 à 8 mois après, les jeunes pour une grande partie, s'adonnent à la délinquance pour vivre comme les jeunes du milieu urbain avec qui, ils n'ont les mêmes réalités pourtant. Les vols de la part de certains jeunes initiés, viennent parfois de jeunes issus de famille qui financièrement, cherchent leurs repères en vain, démunis ; et aussi des familles où il n'y a plus d'autorité parentale parce-que tenues désormais par les enfants eux-mêmes, généralement orphelins depuis le bas âge. En outre, la floraison des grosses motos au nord juste après la crise sociopolitique de 2002 a fait qu'avoir une grosse moto était devenu le rêve de tous les jeunes de la région assiégée par les « FORCES NOUVELLES » d'alors. Ceux qui avaient leur grosse moto au biais de leurs coopératifs, la prenaient à crédit en attente de l'argent du Cotton « l'or blanc » sur lequel devrait être prélevé l'argent de ces motos. Ceux-ci étaient enviés par d'autres qui ne jouissaient pas de cette situation. Certains jeunes voulant rouler eux aussi ces gros engins en vogue, choisissaient la voie de la délinquance tout en n'ayant peur des balles ni d'autres armes parce qu'ils étaient mystiquement prêts pour faire face à celles-ci. Certains se sont même fait enregistrer dans la rébellion à des fins de banditismes et de pillages.

Déterminants juridiques

Bien que nuls ne soient censés ignorer la loi, nous constatons également que nuls ne sont sanctionnés pour leur ignorance de la loi. La population riveraine est en majorité analphabète. Les élus locaux tels que les députés ne font pas le relai d'information sur les lois et nouvelles lois votées au parlement mais se résument à parrainer les événements de loisirs au lieu d'organiser des campagnes de sensibilisation et d'information à l'endroit de leurs administrés. Aussi, il faut noter le fait que des lieux de rituels soient devenus des écoles et autres lieux publics où les rituels d'initiation continue de s'y tenir sachant bien que beaucoup de ces rituels ne sont pas autorisés aux non-initiés. Cet état des choses, crée des chocs car des élèves sont tabassés au passage, des jeunes filles voient des masques qui les rendent stériles parce qu'interdit à la vue d'une femme non ménopausée. Il faut donc que ces terrains devenus domaines de l'Etat soient protégés juridiquement pour éviter tous conflits sous-jacents d'anciens et nouveaux propriétaires.

Conséquence du phénomène

La criminalité que nous étudions, c'est-à-dire celle liée aux pratiques rituelles chez des jeunes initiés, est une forme particulière de criminalité qui regorge beaucoup de mystère, tant dans son exécution, que dans ses répercussions sur plusieurs plans :

Au niveau familial

Quand une famille est saisie par les autorités initiatique, cela suscite beaucoup de questions et d'interprétations dans la population ; on se demande pourquoi c'est l'enfant de tel ou tel qui a commis particulièrement cet acte criminel dégradant pour les us et coutumes ancestraux, ce qui terni et dévalorise la famille qui sera identifié désormais par le forfait que leur enfant initié aurait commis. Aussi, les familles peuvent payer un lourd tribut financier de la délinquance de leur enfant dans le cadre de l'initiation. Mais, il faut dire que le jeune initié délinquant subi des conséquences outre que celles sur le plan familial.

Au niveau initiatique et de sa perception

Le jeune initié qui commet un acte de criminalité, est enclin à plusieurs conséquences qui vont des amendes financières, au bannissement selon l'initiation qu'il pratique. Pour l'initié au poro par exemple, qui se rend coupable de vol, il a l'obligation de se désigner pour ne pas perdre la vie car à son initiation il a été lié à une divinité (KATIELEO) qui le châtiara en cas de transgression de ses principes. S'il accepte de se désigner, alors, obligation lui est faite de présenter des excuses à sa ou ses victimes et ensuite, payer des amendes à ces derniers et au bois sacré pour apaiser les esprits. Chez les dozos à contrario, le vol de la part d'un initié est sanctionné d'un lynchage public et dégradant où l'objet volé lui est mis sur la tête rasée pour qu'il fasse le tour du village avec. Par la suite, l'individu est banni du « dozoya », de la confrérie dozo car ce groupe constitue l'armée de la société sénoufo en quelque sorte. Une inconduite donc de l'un des leurs en tant qu'agent de sécurité traditionnelle, est lourdement sanctionnée.

De nos jours, les rites initiatiques commencent à perdre de leurs valeurs à cause des écarts de conduite qui y sont devenus plus importants et plus récurrents. L'image des rites initiatiques a donc pris un coup. Des familles sont alors devenues réticentes à l'initiation car voyant plus son utilité d'antan qui faisait qu'on la substituait même à l'école du « chinfique », c'est-à-dire du blanc. Ils sont devenus un simple lieu de folklore pour une jeunesse animée de plus en plus de mauvaises intentions, qui va s'initier que pour intégrer la sphère de tous ceux qui peuvent lui donner des pouvoirs mystiques pour mieux pratiquer ses activités délinquantes.

Au niveau de la population

Au niveau de la société dans sa globalité, il y a un sentiment d'insécurité que l'on peut constater et aussi une psychose généralisée pendant la période des funérailles où la plupart des actes délinquantiels liés à l'initiation sont commis par des jeunes initiés. C'est donc une période d'euphorie notoire chez ces jeunes qui saisissent cette occasion unique annuelle pour régler des comptes avec leurs co-prétendants, avec des enseignants pour les jeunes initiés qui poursuivent les études ou encore avec d'autres personnes qu'ils abhorrent.

Au niveau administratif

A Niellé, les rites initiatiques dans leurs manifestations, sont en passent de devenir un obstacle à l'épanouissement de l'appareil étatique. Des cours sont suspendus ou arrêtés dans des écoles publiques, et rendues inaccessibles aux enseignés et aux enseignants. Des Quartiers Généraux de masques sont créés ici et là même aux alentours des écoles. Ceci ne contribue pas au bon fonctionnement de l'éducation dans ces lieux. Aussi, l'appareil répressif de l'armée se trouve parfois même fragilisé. Les corps habillés de cette localité généralement issus d'autres cultures, ne sont pas initiés à ces rites donc au même titre que les autres non-initiés, ne doivent pas exemptes de supplices affligés à tous les non-initiés. Ce qui va contre la mission régaliennne qui leur est confiée qui consiste à sécuriser les biens et les personnes en tout temps et en tous lieux. L'état y est donc gêné dans son bon fonctionnement.

Discussions et Conclusion

L'initiation dans nos sociétés africaines est l'équivalent de ce que l'école moderne représente aujourd'hui pour nous. Elle était le lieu où on éduquait et formait l'enfant c'est-à-dire le non-initié en faisant de lui un homme au sens culturel du terme c'est le cas du poro en pays sénoufo. Par cette initiation, on transmettait des valeurs, les normes sociales et les connaissances spécifiques à la communauté (Fofana & Bamba, 2022). L'initiation peut aider à la sécurité et à la protection des populations c'est le cas du dozoya où il est transmis de nombreux savoirs de défense et d'offense à l'initié dès son initiation pour sa protection en brousse en tant que chasseur mais également, d'assumer une responsabilité de protection envers sa communauté et pallie souvent l'absence des forces de l'ordre dans sa localité (J. Hellweg, 2012). Elle renforce les liens sociaux entre populations et favorise l'attachement de l'initié à ses origines et culture. Celui qui subit l'initiation du groupe social duquel il est issu, se sent plus appartenir à ce groupe. L'initiation lui confère donc la légitimité d'appartenir au groupe social et l'épanouissement qui peut y découler tout en favorisant chez lui,

l'apprentissage des règles et codes sociaux. En outre, l'initiation apporte à l'initié, un développement spirituel avec une compréhension du monde (Fofana & Diabi, 2021). Bien qu'ayant beaucoup d'avantages pour l'initié, l'initiation peut avoir des aspects déviants ou criminogènes pour l'initié. Le fait de garder certaines pratiques ou procédés initiatiques non conformes aux réalités du moment et aux exigences du modernisme, maintient les initiés à l'écart de certaines normes modernes ou dispositions légales. Cette rigidité rend alors certaines activités initiatiques déviantes ; c'est le cas d'une activité initiatique qui entrave la liberté d'aller et devenir des populations parce qu'empêchant ceux-ci de vaquer à leurs occupations et obligations. Aussi, l'exclusion et la traque des personnes qui ne font pas partie du groupe initiatique peuvent être productives de violence des initiés envers les non-initiés parce que les considérant comme « monhon », des indignes et par ricochet, peut créer une réaction chez les non-initiés. Les savoirs de défense et d'offense reçus également dans le cadre initiatique en vue de se protéger et assurer la sécurité de la communauté, peuvent être utilisés à d'autre fin comme les coupures de routes, braquages et autres...

Il convient donc de noter que l'initiation à l'instar de celle du poro et du dozoya a été mise en place pour construire l'homme dans nos sociétés en lui apprenant le licite et le blâmable par le groupe social auquel il appartient de fait et auquel il devra appartenir de droit par l'initiation. Elle lui enseigne les sciences des 4 éléments du monde (AIR-EAU-FEU-TERRE), les techniques de protection de soi et de sa communauté. Cependant, fort est de constater que l'initiation au poro et au dozoya revêtent des aspects productifs de déviations du fait de l'incompatibilité de certaines manières de faire originelles au sein de ces écoles d'initiation avec le monde d'aujourd'hui qui se trouve en pleine mutation sociale et administrative. Certaines connaissances initiatiques d'invulnérabilité sont dévoyées de leur usage originel pour servir d'outil dans le passage à l'acte criminel. La tradition à travers l'initiation ne doit pas aider à la déviance, elle ne doit non plus pas être une entrave au progrès et à la liberté individuelle et collective. Pour ce faire, l'Etat en tant que garant de la sécurité publique c'est-à-dire de tous les citoyens, doit s'impliquer davantage dans la contenance de cette forme subtile de criminalité mais grandissante ces dernières années. Car l'une des raisons qui expliquerait la croissance de la criminalité chez les jeunes initiés, serait le fait que les victimes acceptent toujours la résolution à l'amiable proposée par les autorités coutumières sans que l'affaire ne soit rapportée à la police ni à la gendarmerie. Il faut donc aussi, une implication véritable des forces de l'ordre comme elles le font quand il s'agit d'une affaire ordinaire. En outre, il faut mandater les intellectuels initiés dans la lutte contre ce fléau qui mine de plus en plus le cadre initiatique et qui contribue également à

renforcer des jeunes initiés animés de mauvaises foi, à s'initier dans le seul but d'être plus outillés dans la pratique de leurs activités criminelles.

Conflit d'intérêts : L'auteur a déclaré n'avoir aucun conflit d'intérêts.

Disponibilité des données : Toutes les données figurent dans le corps de l'article.

Déclaration de financement : L'auteur n'a bénéficié d'aucun financement pour cette recherche.

References:

1. Apulée (1889). Roman et magie, Paris : Maison Quantin.
2. Barbagli, M. (2003). Rites de passage. Paris : Flammarion.
3. Bazaré, N.B. (2014). Sorcellerie et criminalité : paradigme du fait social total. RSS-PASRES, n 2,80-102.
4. Becker, H. (1983). Outsiders. Chicago : Free press of Glencoe.
5. Blaise, P. (1981). Signes et rites. Paris : PUF
6. Blavastsky, H. (1877) Clef des mystères de la science et de la théologie ancienne et moderne. Paris : Editions Adyar.
7. Boulhol, P. (2002). L'histoire des religions, n°219-1. Paris : PUF
8. Crowley, A. (2011). Magie énochienne de la Golden Dawn, Paris : Editions Trajectoire.
9. Di Nicola, A. (2006). La criminalité économique et criminalité organisée. Fribourg : E.politique.
10. Debuyst, Chr., Digneffe, F. & Alvaro, P. P. (2009). Histoire des savoirs sur le crime et la peine : 3, expliquer et comprendre la délinquance. Paris : PUF
11. Douglas, M. (2006). Une contribution à la sociologie des institutions. sociologies.revues.org
12. Durkheim, E. (2008). Les formes élémentaires de la vie religieuse : le système totémique en Australie. Paris : PUF.
13. Edwin, H.S. (2004). Crimes et châtements dans l'état de sécurité. Paris : PUF.
14. Gaston, B. (1949). La poétique de l'espace. Paris : PUF
15. Fofana, K. & Bamba, S. (2022). Initiation au poro et transmission de valeurs chez les Senoufo Tenehouere (Boundiali Au Nord De La Côte D'ivoire). In Journal of Research in Humanities and Social Science : Volume 10 ~ Issue 12 (2022) pp: 201-209 ISSN(Online):2321-9467.
16. Fofana, S. & Diabi, Y. (2021). Masques et initiation en Côte d'Ivoire : expressions et savoirs codifiés en pays tyembara de Korhogo. In

- CRAC/INSAAC : revue scientifique des arts, de la culture, des lettres et sciences humaines.
17. Georges, S. (1908). Réflexions sur la violence, La morale des producteurs.
 18. Guénon, R. (1946). Aperçus sur l'Initiation, Editions traditionnelles...
 19. Hellweg, J. (2012). La chasse à l'instabilité, les dozoz, l' Etat et la tentation de l'extralégalité en Côte d'ivoire. Migrations société : vol. 24 – n° 144 -208 p.
 20. Keiser, M. (2007). La tradition bwiti. Gabon : forum NATURAVOX
 21. Maisonneuve, J. (1999). Les conduites rituelles. Paris : PUF
 22. Merton, R. (1998). Sociologie et sociétés : volume 30. Montréal : PUM
 23. Mircea, E. (1994). Rites and symbols of initiation. U.S : Spring publications
 24. N'diaye, L. (2004). L'initiation : une pratique rituelle au service de la victoire de la vie sur la mort. In Ethiopiques : revue socialiste de culture négro-africaine, n° 31, 2004, p.2.9
 25. Ogien, A. (2000). Sociologie de la déviance et usages de drogue. Paris : Armand colin.
 26. Encausse, G. (Papus) (1959). Traité méthodique de la magie pratique. Paris : éditions Dangles.
 27. Pic,J. (1985). La critique de l'astrologie, Paris : Editions Vrin.
 28. Riffard, A. (2008). Nouveau dictionnaire de l'ésotérisme, paris : éditions payot.
 29. Segalen, V. (1998). Rites et rituels contemporains. Paris : Nathan.
 30. Sutherland, E. (1947). Principles of criminology.Revised edition.Philadelphia :J.B. Lippincott company.
 31. Simmel, G. (1998). Les pauvres, Paris : PUF, Quadrige.
 32. Van gennep, A. (1981). Les rites de passage. Paris : Editions A & J Picard.